



**RÉPONSE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
À L'AVIS DU CONSEIL JEUNESSE DE VERDUN
*S'engager à Verdun !***

Juin 2019

L'Avis du Conseil jeunesse de Verdun portant sur la participation des jeunes verdunois dans les instances de l'arrondissement, *S'engager à Verdun!*, est le fruit de plusieurs mois de réflexion par le Conseil jeunesse de Verdun (CjV).

L'idée de cet avis est née en janvier 2018, lors de l'assemblée mensuelle du CjV où les membres du conseil d'arrondissement de Verdun étaient invités à rencontrer les nouveaux membres du CjV et à discuter avec eux de leurs préoccupations.

Au terme d'une série d'assemblées, le CjV a livré un document de neuf pages comprenant 13 recommandations regroupées en quatre objectifs. Des membres du CjV sont venus présenter leur Avis au maire et aux conseillers en mars et avril 2019.

Les membres du conseil d'arrondissement se réjouissent d'un tel intérêt de la part des jeunes pour la politique municipale et les remercient de leur implication au sein du CjV.

Les élus sont ouverts à travailler de pair avec les membres du CjV pour les aider à atteindre leurs objectifs et à occuper la place qu'ils souhaitent dans la communauté.

Le travail de réflexion entourant cet Avis se poursuit. Les membres du conseil d'arrondissement vous livrent ici leurs réponses aux recommandations de l'Avis *S'engager à Verdun!* du Conseil jeunesse de Verdun.

Objectif 1 : Faire connaître les initiatives de participation citoyenne et les instances consultatives municipales

Recommandation 1 : Que l'Arrondissement de Verdun réalise une campagne de sensibilisation deux fois par année en communiquant les dates de tenue des conseils d'arrondissement, les possibilités d'implication citoyenne au sein des instances de l'arrondissement (ex : CjV ou d'autres conseils consultatifs) et les projets spéciaux dédiés aux jeunes (ex : Maire d'un jour).

Le calendrier des séances du conseil est diffusé sur le site de l'arrondissement dans la section Mairie d'arrondissement. L'infolettre de l'arrondissement transmise par courriel aux abonnés relaie également les dates des séances du conseil et d'assemblée publique de consultation.

À la suite de la rencontre avec des membres du CjV en avril dernier pour présenter leur Avis *S'engager à Verdun!*, l'arrondissement a commencé à créer des événements Facebook pour chacune des séances du conseil d'arrondissement ainsi que pour les assemblées publiques de consultation.

Les membres du conseil d'arrondissement invitent le Conseil jeunesse à relayer ces événements sur la page Facebook du CjV.

Également sur le site de l'arrondissement dans la section Mairie d'arrondissement, la sous-section *Comités et consultations publiques* recense toutes les possibilités d'implication citoyenne pilotées par l'arrondissement :

- Comité citoyen accessibilité universelle
- Comité citoyen mobilité active
- Comité consultatif d'urbanisme

- Consultations publiques
- Séances d'information et d'échanges

L'arrondissement pourrait veiller, à chaque occasion qui se présente, au minimum deux fois l'an, par exemple lors de l'adoption du calendrier des séances du conseil pour la prochaine année ou lors d'un appel de candidatures pour un comité, à mieux faire connaître les dates des conseils d'arrondissement et les possibilités d'implication citoyenne au sein des instances de l'arrondissement. En outre, l'arrondissement pourrait ajouter à cette sous-section le Conseil jeunesse de Verdun. L'arrondissement pourrait explorer la possibilité de diffuser de courts extraits vidéo de jeunes qui ont participé à une séance du conseil ou qui y sont intéressés.

Recommandation 2 : Que l'Arrondissement de Verdun crée des outils de consultation en ligne pour rejoindre davantage de jeunes, lors d'au moins trois consultations publiques.

L'arrondissement organise de plus en plus de séances d'information et d'échanges auprès de la population afin de tenir informés les citoyens de projets spécifiques en cours de développement ou de mise en œuvre. L'arrondissement ne dispose pas nécessairement de ressources à l'interne pour piloter une démarche plus large avec consultation en ligne.

Lors de grandes démarches de consultation comme celles du Plan local de déplacements en 2016, du projet de place publique en 2017 ainsi que de la partie nord de L'Île-des-Sœurs, actuellement en cours, des outils de consultation en ligne ont été intégrés au processus de consultation sur la plateforme *Réalisons Montréal*.

La plateforme *Réalisons Montréal* est l'outil privilégié par tous les arrondissements de la Ville de Montréal pour mener des consultations en ligne. Lors d'une démarche de consultation, l'arrondissement de Verdun invite les citoyens à y participer par voie de communiqué, via son infolettre et ses différents réseaux sociaux.

L'arrondissement pourrait s'assurer que le CjV relaie ces invitations auprès de leurs réseaux et organismes qui œuvrent auprès des jeunes.

Recommandation 3 : Que l'Arrondissement de Verdun organise des séances réservées aux jeunes lors des consultations publiques. Que des consultations publiques se tiennent dans des lieux fréquentés par les jeunes, comme en se déplaçant dans les écoles.

L'arrondissement pourrait en effet cibler davantage les jeunes lors de certaines consultations publiques. Lors de la consultation qui portait sur le Plan stratégique de Verdun en 2014, un sondage spécifiquement destiné aux jeunes du secondaire avait été préparé.

Chaque mois ou presque, l'arrondissement tient des assemblées publiques de consultation sur des projets particuliers. Ces consultations sont prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'urbanisme et ne font pas partie d'un processus large de consultation, mais font l'objet d'un avis public publié sur le site de l'arrondissement, section *Avis publics*.

Dans le courant de la prochaine année, les membres du conseil se donnent pour objectif de tenir une rencontre dans les deux écoles secondaires de Verdun.

Recommandation 4 : Que l'arrondissement de Verdun crée un court document explicatif des procédures du conseil d'arrondissement.

Dans la section *Mairie d'arrondissement* du site de l'arrondissement, il serait tout à fait opportun de bonifier cette section par un onglet *Fonctionnement du conseil d'arrondissement*, qui permettrait d'expliquer le déroulement typique d'une séance : période de questions du public et son déroulement, période de communication des conseillers et période d'adoption des dossiers décisionnels sous forme de foire aux questions, document qui serait également disponible à l'entrée de la séance du conseil.

Objectif 2 : Partager et démocratiser l'information véhiculée dans les conseils d'arrondissement.

Recommandation 5 : Que l'arrondissement de Verdun organise des ateliers avec des intervenants avant les conseils d'arrondissement pour informer les citoyens sur certains sujets à l'ordre du jour.

Les membres du conseil reconnaissent que la lecture et la compréhension des points à l'ordre du jour du conseil peuvent être difficiles. Dans cette foulée, depuis 2014, le conseil d'arrondissement rend public les sommaires décisionnels associés à chacun des points de l'ordre du jour, et ce, le vendredi précédent une séance ordinaire du conseil, qui se tient le mardi suivant.

Afin de permettre une meilleure compréhension des points qui seront traités à l'ordre du jour, les membres du conseil proposent d'implanter, une quinzaine de minutes avant chaque séance du conseil, une période d'échange informel. Cet espace de dialogue sera l'occasion de discuter informellement des points à l'ordre du jour ou d'autres thèmes qui interpellent les jeunes.

Compte tenu de la préparation de dernière minute inhérente au conseil d'arrondissement, il ne serait pas réaliste de prévoir une période plus longue qu'une quinzaine de minutes avant le début de la séance.

Recommandation 6 : Que l'arrondissement de Verdun continue de réaliser un résumé des points saillants du conseil d'arrondissement dans la semaine qui suit la séance. Que l'Arrondissement de Verdun partage ce résumé sur l'ensemble de ses plateformes, comme le site web, l'infolettre et ses réseaux sociaux.

À la suite de chaque séance régulière du conseil, l'arrondissement publie par voie de communiqué les faits saillants du conseil. Ce communiqué est versé sur le site de l'arrondissement.

Les membres du conseil appuient la recommandation du CjV et l'arrondissement assure maintenant le relai cette communication sur son fil Facebook ainsi que dans son infolettre.

Recommandation 7 : Que l'arrondissement de Verdun diffuse les ordres du jour sur l'ensemble des plateformes web de l'arrondissement. Que les responsabilités des élu-e-s soient publiées avec l'ordre du jour.

Depuis 2014, le conseil d'arrondissement rend public les sommaires décisionnels associés à chacun des points de l'ordre du jour, et ce, le vendredi précédent une séance ordinaire du conseil, qui se tient le mardi suivant.

Depuis mai 2019, à la suite de la rencontre avec des membres du CjV pour présenter leur Avis *S'engager à Verdun!*, l'arrondissement a commencé à créer des événements Facebook pour chacune des séances du conseil d'arrondissement. La description de l'événement Facebook relaie l'hyperlien vers l'ordre du jour et les dossiers décisionnels.

Les membres du conseil d'arrondissement assument des responsabilités en lien avec des comités de travail. Les points à l'ordre du jour ne sont pas nécessairement associés aux responsabilités des élus.

Les membres du conseil proposent que la sous-section *Coordonnées des élus* dans la section *Mairie d'arrondissement* soit bonifiée de leurs responsabilités en arrondissement.

Recommandation 8 : Que l'arrondissement de Verdun réalise des capsules sur les différents domaines de compétences municipales.

L'arrondissement de Verdun dispose de peu de moyens pour produire ce type de capsules. De son côté, la Ville de Montréal, pour ses 19 arrondissements, a réalisé plusieurs capsules disponibles sur sa chaîne Youtube, afin de vulgariser ou d'expliquer certains sujets. Nous pensons entre autres à celles intitulées « Mon travail à l'arrondissement », dépeignant le portait d'employés de la ville, qui expliquent en quoi consiste leur travail au quotidien. Également, des capsules expliquant ce qu'est l'évaluation foncière ainsi que d'autres pour parler du rôle d'un conseiller de ville et d'arrondissement.

Objectif 3 : Favoriser et souligner l'implication des jeunes

Recommandation 9 : Que l'arrondissement de Verdun organise une période de reconnaissance de projets jeunesse en début d'assemblée, plusieurs fois par année.

Les membres du conseil d'arrondissement remercient le CjV pour cette suggestion. À chaque début de conseil d'arrondissement, le maire présente une série de brèves. Les membres du conseil d'arrondissement invitent le CjV à exercer une veille des projets jeunesse et à les leur transmettre afin que les membres du conseil puissent en faire mention.

Plus encore, les membres du conseil d'arrondissement invitent le CjV à venir présenter des initiatives jeunesse au conseil d'arrondissement pendant le mot du maire en début de séance.

Recommandation 10 : Que l'arrondissement de Verdun étudie la possibilité de varier les heures de certaines séances du conseil d'arrondissement et des consultations publiques afin de les rendre plus accessibles aux jeunes ainsi qu'aux jeunes familles.

Les membres du conseil d'arrondissement sont hésitants à modifier les heures des séances du conseil, n'ayant pas une idée claire du moment qui rendrait plus accessibles aux jeunes ainsi qu'aux jeunes familles les séances du conseil.

Les membres du conseil d'arrondissement invitent le CjV à formuler plus concrètement des propositions de modification d'horaire des séances. Dans l'intervalle, afin d'éviter le statu quo, les membres du conseil proposent de faciliter l'accès à la période de question du public aux parents avec enfants. À l'instar d'autres arrondissements, le maire pourrait inviter les parents avec enfants inscrits à la période des questions à se présenter au micro dès le début de la période de questions du public, et ce, malgré l'ordre « premier arrivé premier servi ». Dans la même veine, cet accommodement pourrait également s'appliquer aux personnes à mobilité réduite, dont l'horaire de transport adapté peut parfois limiter leur disponibilité.

Objectif 4 : Favoriser les relations entre les jeunes et les élus

Recommandation 11 : Que l'arrondissement de Verdun organise des rencontres informelles où les jeunes et les élu-e-s pourront se côtoyer.

Les membres du conseil sont enthousiastes à l'idée de tenir des rencontres informelles. Plusieurs rencontres ont lieu tout au long de l'année. Par exemple, la visite de diverses expo-sciences, la campagne de sensibilisation aux abords des écoles, les discussions dans les classes, la participation aux spectacles, bazars, marchés, ateliers, etc.

Comme indiqué à la recommandation 3, dans le courant de la prochaine année, les membres du conseil souhaiteraient tenir au moins deux rencontres dans les écoles de Verdun, dans la mesure d'un accueil favorable des directions d'école. Les membres du conseil invitent les membres du CjV à les soutenir dans l'organisation de rencontres informelles.

Recommandation 12 : Que l'arrondissement de Verdun soutienne des initiatives de démocratisation de la politique municipale dans les écoles.

Les membres du conseil d'arrondissement remercient le CjV pour cette recommandation. Tous les membres du conseil d'arrondissement seraient très heureux de soutenir des initiatives de démocratisation de la politique municipale dans les écoles. Par contre, il n'est pas évident pour les membres du conseil d'arrondissement d'initier des projets dans les écoles, puisque ce sont les équipes école qui pilotent les programmes et activités.

Néanmoins, les membres du conseil demeureront à l'affût de toute occasion de participation à une initiative de démocratisation de la politique municipale dans les écoles. Les membres du conseil d'arrondissement invitent le CjV à les informer de toute initiative en ce sens.

Recommandation 13 : Que l'arrondissement de Verdun bonifie les projets de parrainage entre élus et jeunes tel "maire d'un jour" en prolongeant l'expérience sur de plus longues périodes et en en faisant bénéficier un plus grand nombre de jeunes.

Les membres du conseil d'arrondissement remercient le CjV pour la proposition de bonifier l'initiative *Maire d'un jour*. En effet, l'arrondissement pourrait améliorer le processus de sélection des élèves en créant un onglet spécifique à cette initiative dans la section *Mairie d'arrondissement* afin de mieux la faire connaître et d'ouvrir les inscriptions en ligne. En outre, les élèves du secondaire pourraient être invités à participer à cette initiative.